



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO AOUT 2016

LE MOT DU PRESIDENT

Navigation du 12 août 2016

Lors d'une réunion sécurité tenue au CNT hier réunissant tous les acteurs de la zone nautique de l'embarcadère nous avons été informés qu'en raison du plan Vigipirate applicable pour le feu d'artifice du 12 août prochain (plus de 50 000 spectateurs) plusieurs Arrêtés seraient à suivre avec la plus grande rigueur.

Monsieur Le Préfet Maritime de l'Atlantique a créé une zone maritime de sûreté délimitée comme suit :

Au Nord, par le rivage et l'estacade de l'anse du Maupas,

A l'Est par l'alignement entre le feu à l'extrémité de l'estacade de l'anse du Maupas et un point A dont les coordonnées sont 46° 20.0619' N / 1° 25.5414' W

Au Sud par l'alignement entre les points A et B dont les coordonnées sont 46° 19.8788' N / 1° 26.1285' W

A l'Ouest par l'alignement entre les points B et C dont les coordonnées sont 45° 20.4477' N / 1° 26.5328' W

Une représentation graphique plus explicite sera affichée à la capitainerie.

Un autre Arrêté pris par Monsieur Le Maire de La Tranche sur Mer selon instructions de Monsieur Le Préfet de Vendée interdit toute circulation et stationnement de tout véhicule ainsi que l'accès au public le vendredi 12 août de 18 h à 0h00 entre le rond-point situé entre les deux parkings et l'embarcadère.

En conséquence nous sommes avisés que la navette cessera d'enregistrer des appels pour débarquer des passagers dès 17 heures afin d'assurer un dégagement complet de la zone à 18 heures.

J'attire votre attention sur l'importance de cette mesure.

Attention à ne pas vous laisser surprendre par l'heure et être contraint de demeurer sur votre bateau. Les consignes sont très strictes et feront l'objet de contrôle, la surveillance étant assurée par l'Armée.

Assemblée Générale du 9 août prochain.

Notre prochaine Assemblée débutera à 17 heures au pôle Culturel des Floralies en présence de Monsieur le Maire.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Jean Kiffer, Président de la FNPPSF. Après un bref exposé pour vous rappeler les causes et les prises de position défendues par notre fédération il répondra à vos questions. Le déroulement de notre AG sera allégé afin de laisser un temps d'échange plus long avec nos deux invités. Toutes les infos utiles sur le déroulement de la soirée « 25 ans de l'AMP » seront annoncées.

Les associations de plaisanciers des communes voisines ont été invitées. Leur présence nous permettra, après la remise des prix du concours de pêche et pendant l'apéritif qui clôturera la soirée, de comparer nos activités et peut être trouver de nouvelles idées.

Dans cette attente et comptant sur votre participation à notre AG,

Je vous adresse mes amicales salutations.

Jacques FLATIN
07 61 18 49 01